

**Cultivateurs, villageois,
Ruraux, lisez la lettre
ci-après, et préparez-
vous à combattre, en**

| 1923 | OCTOBRE | SOLEIL Lev. Cou. |
|------|--------------------------------|---------------------|
| V 26 | S. Evariste, pape et martyr. | 6 23 4 38 |
| S 27 | Vigile des SS. Simon et Jude. | 6 24 4 37 |
| D 28 | XXIII APR. PENTECOTE. | 6 25 4 36 |
| L 29 | De la fête. | 6 26 4 35 |
| M 30 | De la fête. | 6 27 4 33 |
| M 31 | Jeûne, Vigile de la Toussaint. | 6 28 4 32 |

**union avec les citadins,
le projet néfaste de
l'augmentation des taux
de messageries.**

Les messageries (Cies d'express) veulent encore augmenter leur taux

**Appel véhément d'un citadin au peuple de la campagne à l'effet de combattre énergiquement
la mesure devant la Commission des Chemins de fer. "Citadins et ruraux,
unissons-nous! Ne nous laissons plus tondre"!**

Monsieur le Rédacteur du "Bulletin de la Ferme",
Québec.

Cher Monsieur;—

Je sais que votre revue est exclusivement consacrée aux intérêts agricoles; je sais aussi qu'elle est le porte-parole de la Coopérative Fédérée de Québec, qu'elle a une circulation considérable et possède à bon droit la confiance des cultivateurs de la province.—C'est-ce qui m'a déterminé, tout vieux citadin que je sois, à m'adresser à vous comme au meilleur médium pour éveiller l'attention des cultivateurs sur un danger qui les menace et dont nous, citadins, n'aurons pas moins à souffrir, par ricochets, si nous ne trouvons moyen de le conjurer.

J'entre, sans plus, dans le vif de mon sujet.

Depuis déjà assez longtemps les propriétaires de messageries (express companies), mènent une campagne vigoureuse en faveur d'une augmentation des taux de transport.

Il n'y a là rien de bien extraordinaire: le contraire serait plutôt surprenant. Nous n'avons pas en effet souvenance que ces compagnies aient jamais demandé une réduction des taux.

A les en croire, elles n'auraient depuis des années payé de dividendes, leurs recettes ne couvriraient pas même leurs frais d'exploitation, etc; etc;

Et comme la Commission des Chemins de Fer a déjà jugé que ces recettes devraient être suffisantes pour payer, outre l'intérêt sur le capital investi, la dépréciation du matériel et une certaine somme chaque année aux fonds de réserve, la demande des compagnies de messageries paraît, à prime abord, assez raisonnable et pourrait bien être accordée si personne ne présente d'arguments à l'encontre.

Mais la question est plus complexe que cela. Il faudrait d'abord qu'on nous prouve que les messageries ne font pas leurs frais. Nous savons déjà que c'est faux quant aux messageries du chemin de Fer National, qui accusent un surplus.

Restent celles du chemin de fer du Pacifique.

On sait que les messageries sont des subsidiaires des chemins de fer. Elles ont leurs employés, leurs voitures, leur comptabilité propres. Mais ce sont les compagnies de chemins de fer qui fixent elles-mêmes la quote-part des frais généraux que les messageries doivent supporter. Elles peuvent ainsi, à leur guise, créer pour celles-ci surplus ou déficits. Dans toute grande industrie, il arrive parfois qu'une section quelconque produise apparemment moins qu'elle ne rapporte, sans que pour cela le propriétaire se lamente si le résultat général est satisfaisant.

Et donc le Pacifique Canadien, qui distribue chaque année des millions à ses actionnaires, dont plusieurs depuis longtemps millionnaires, a doublement tort de crier misère.

Il a tort d'abord parce que l'exploitation de son réseau donne dans l'ensemble de beaux revenus.

Et ensuite parce que son service de messageries, travaillât-il à perte, ce qui n'est pas prouvé, n'en fait pas moins partie d'un système ferroviaire qui a créé des multi-millionnaires.

Il y en a plus, c'est notre prétention, que les chemins de fer n'ont pas été construits avec l'argent du peuple—nous savons ce qu'ils nous ont coûté—pour enrichir un certain nombre d'individus, mais bien pour servir d'abord la nation en facilitant les échanges et les communications entre les diverses parties du pays.

Les marchandises expédiées par messageries paient déjà une fois et demie le tarif des marchandises de première classe transportées par petite vitesse. Nous prétendons que c'est assez, que c'est même déjà trop, au moins pour certains produits périssables de la ferme, qui se vendent à la ville un prix exorbitant, bien que le cultivateur n'en touche qu'un prix souvent insuffisant. Nous payons, par exemple aujourd'hui les œufs frais 65 sous la douzaine à Québec. Eh bien, dites-moi, cultivateurs qui ne pouvez venir à la ville, combien vous les paye-t-on? Et il en est de même d'une foule d'autres articles: volailles, mortes ou vivantes, lait, poisson, fruits, etc., qui doivent nécessaire-

ment être transportés par messageries. Eh bien, si les taux sont augmentés, on vous paiera encore moins cher ces produits, tandis qu'à nous, habitants de la ville, on nous les fera payer encore plus cher,—le commerçant ne se faisant plus faute de prendre un petit profit—même sur l'augmentation du tarif des transports.

Et c'est ce qui arrivera infailliblement si nos cultivateurs restent les bras croisés, s'ils ne font pas entendre leurs justes réclamations par la voix de leurs représentants, de leurs sociétés agricoles et coopératives, de leurs conseils municipaux, des chambres locales de commerce, et de la presse.

La Commission des Chemins de fer siègera avant peu dans les principaux centres de la province pour entendre ce que les intéressés ont à dire pour que ne soit pas accordé la nouvelle demande d'augmentation des compagnies de messageries. Nous vous ferons connaître à l'avance la date de ces séances. De votre côté, voyez à vous faire représenter par des hommes capables de parler haut et ferme, d'imposer vos vues et de faire comprendre à qui de droit que cultivateurs et citadins en ont déjà assez à payer, et qu'il serait injuste et de mauvaise politique de les faire suer davantage.

Nous sommes rendus à une courbe du chemin et nous voulons dresser une enseigne: **Prenez garde! Danger!** Le peuple est fatigué d'augmentations de toutes sortes. Il souffre et commence à maugréer. Les mécontentements et la gêne ne résultent pas ici en chambardement révolutionnaire, mais ils produisent une émigration non moins désastreuse pour la prospérité et la grandeur future de notre pays.

A ceux qui ont le pouvoir d'alourdir le fardeau, je veux crier: **Prenez garde! la voiture grince, les ressorts craquent, n'ajoutez rien ou vous allez endommager le véhicule.**

Lorsqu'il s'agit de commerce ou d'industrie, les erreurs entraînent les plus graves conséquences. Prenez donc bien garde!

La question des transports est d'importance vitale. Dans l'économie générale, les transports jouent le même rôle que des vases communicants, regularisant le niveau des liquides. Toutes les régions d'un pays n'ont pas les mêmes ressources ni les mêmes richesses. Les uns produisent ce qu'on ne trouve pas chez leurs voisins, ou le produisent à meilleur compte. Ce sont les voies de communication qui rétablissent l'équilibre. C'est pourquoi l'on ne saurait toucher aux taux de transport sans que la répercussion ne s'en fasse sentir jusqu'aux confins du pays. Soyez donc bien prudents!

Les compagnies de chemin de fer travaillent dans leur intérêt, ce qui est naturel. Mais bien au-dessus de l'intérêt des actionnaires de nos voies ferroviaires il y a de l'intérêt du producteur et du consommateur, l'intérêt général de la nation.

Cultivateurs, enrégistrez votre protêt! Faites entendre vos justes réclamations et vous aurez chance que ne soient pas augmentés les taux de transport par messageries des produits de vos fermes.

SYNTHESE:—Les taux ont déjà été augmentés il y a quatre ans et, de nouveau, il y a deux ans. La ville de Toronto a protesté en vain. Elle a mis en doute l'exactitude des chiffres fournis par les compagnies de chemins de fer et fait une audition dont nous ne connaissons pas le résultat.

La société des Eleveurs de son côté a déjà demandé, sans succès, une réduction des taux sur les volailles et leurs dérivés.

Le 26 août dernier l'Association des Compagnies de messageries du Canada demandait une nouvelle revision.

La commission des Chemins de Fer siègeait à Ottawa, le 3 octobre courant, pour entendre la requérante. Un compte rendu de cette séance sera publié sous forme de brochure, puis la Commission siègera dans les principaux centres du Canada pour entendre les arguments à l'encontre de la nouvelle demande des compagnies de chemins de fer.

Cultivateurs, ne vous laissez pas plumer sans rien dire, et vous ferez d'une pierre deux coups: vous protégerez votre bourse et vous rendrez service au consommateur des villes.

CITADIN.

Grai

Et les
Chaque
Et la
Comm

La cav

Au T
tembre.

La lu
jusqu'à la
lui faire un

Le co
tion chez l
nement an

Les élec
d'Abitibi, E
Authier (m
et D. Lapi
vernement.

C'est
—En
—En
Puisque v
animaux d
—C'es
Ferme": 5
j'annonce

485 m
provinciau
rent gradu
née et sci
des pomme
Georges B
minots à l'
compare a

Notre
ciation ag
Angleterre
l'Agricultu
cernant no
appréciatio
de votre p
fait les sé
Que se
à nous ach
soins voulu

Les ch
population
pétitionna
taux de me
la Province
qu'à causer

Société
tarif des m
Coopér
des compag

Cercle
rehaussem
résolutions

Conseil
auprès de l
tation du t